

# COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN



## REUNION DE LA COMMISSION D'ENVIRONNEMENT

DATE : 10 Mars 2021

LIEU : salle de réunion du service Environnement à 10 h 30

Route du Fort, Marigot

### **COMPTE RENDU :**

#### **Présents :**

M. PATRICK Steven, Vice-Président

M. BENJAMIN Jean-Raymond

MME ASCENT-GIBS Maud

M. CHARVILLE Jules

#### **Absente Excusée :**

Mme ALIX-LABORDE Pascale, Elue en charge de l'Environnement

#### **Absents :**

M. RIBOUD Dominique

M. NYUIADZI Yawo Dzifa

M. DABRICOT Andy, DGA

#### **Rapporteur :**

M. CARTI José

### **ORDRE DU JOUR**



Convention gestion des terrains du conservatoire de littorale



Protocole d'accord (Memorandum of understanding) ST-Martin / ST-Maarten sur le plastique à usage unique.



**B) Protocole d'accord (Memorandum of understanding) ST-Martin / ST-Maarten sur le plastique à usage unique.**

**ACCORD DE COOPÉRATION SUR LES PLASTIQUES ET POLYSTYRÈNES À USAGE UNIQUE**

**PAR ET ENTRE :**

- 1. LE GOUVERNEMENT DE SINT-MAARTEN**, représenté par le Premier ministre et ministre des Affaires générales, Mme Silveria Jacobs, ci-dessous mentionné en tant que "Sint Maarten" ; et
- 2. LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN**, représentée par le Président, M. Daniel Gibbes ci-dessous mentionné en tant que "Saint-Martin".

Un projet de MOU avec les autorités néerlandaises et sa traduction en français sur l'élimination des sachets plastiques et les polystyrènes à usage unique.

Saint-Martin et Sint Maarten reconnaissent l'importance de protéger les ressources et l'environnement naturel de l'île contre l'utilisation excessive et le traitement inapproprié des articles (emballages, contenants et ustensiles) en plastique et en polystyrène à usage unique. Ils souhaitent donc préciser la manière dont ils coopéreront et s'entraideront, sur la question des "articles en plastique et en polystyrène à usage unique", en tenant compte du fait que la législation applicable à Saint-Martin est déjà entrée en vigueur et que Sint-Maarten a l'intention de faire de même d'ici le 1er juillet 2021.

Une campagne " Saint-Martin/Sint Maarten, île sans plastique à usage unique " avec pour objectif ultime de garantir que Saint-Martin soit et demeure sans plastique ni polystyrène, maintenant et pour les générations à venir.

**Décision de la commission :**

M. BENJAMIN Jean-Raymond, bien que d'accord avec l'urgence de voir disparaître, le plus rapidement possible, les sachets en plastique à usage unique.

Mais, au vu de la situation sanitaire actuelle, une certaine tolérance pourra être exercer envers les boîtes en polystyrène pour plats à emporter.

Après discussion, la commission donne,

**Avis Favorable.** Et propose à ce que le phasage de son application s'effectue avec une priorité absolue sur l'élimination des sachets en plastique à usage unique, sur le territoire.

Fin de la réunion de la commission à 12h 30